



Groupe MR du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Question écrite de Mme Cassart-Mailleux, Députée
à Frédéric Daerden, Vice-Président et Ministre du Budget, de la Fonction
publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles
Enseignement
relative à l'avancée des appels à projets pour les travaux de rénovation dans
les bâtiments scolaires

Monsieur le Ministre,

En avril dernier, notre parlement a approuvé un décret consacrant un budget conséquent pour la rénovation des bâtiments scolaires, soit une enveloppe historique d'un milliard d'euros qui bénéficiera à tous les réseaux d'enseignement sans distinction.

Par ailleurs, à la fin de l'année 2021, un montant de 269 millions d'euros avait déjà été mobilisé pour les écoles, et ce, avec l'appui du plan européen de relance et de résilience.

Aussi, Monsieur le Ministre, pourriez-vous faire le bilan général des résultats déjà engrangés dans le cadre du chantier initié en 2021 ? Disposeriez-vous de données sur l'état d'avancement des travaux ?

Qu'en est-il également de la préparation du premier appel à projets à lancer dans le cadre du « décret milliard » ?

Que pouvez-vous me communiquer à ce sujet ?

Les échéances prévues pourront-elles être respectées ? Comment s'organise la bonne information des pouvoirs organisateurs sur l'introduction des dossiers ? Quelles mesures ont été prises pour soutenir la simplification administrative ?

Je vous remercie.

La réponse du Ministre :

Concernant le plan d'investissement exceptionnel dans les bâtiments scolaires, à ce jour, les deux premiers appels à projets ont pu être clôturés et ont rencontré un grand succès.

Nous n'en doutons pas, au vu de l'état de notre parc immobilier scolaire, mais nous pouvons nous réjouir de la mobilisation des pouvoirs organisateurs qui ont soumis un très grand nombre de dossiers.

Nous constatons déjà, après ces premiers appels, que malgré les moyens historiques débloqués durant cette législature, nous ne parviendrons pas à répondre à l'ensemble des demandes.

Toutefois, voyons le positif et les nombreuses écoles qui pourront être totalement rénovées grâce aux deux plans exceptionnels que nous avons lancés.

Vous faire un état de l'avancement des chantiers n'est pas possible, tant ils sont nombreux dans les différents mécanismes de financement mais, globalement, l'ensemble des projets retenus avancent bien, et respectent les délais imposés par l'Europe.

Bien entendu, la période la plus sensible arrivera dans les mois à venir avec un possible engorgement du secteur de la construction qui pourrait ralentir certains chantiers. Mais mon Administration y reste très attentive en maintenant un contact régulier avec l'ensemble des pouvoirs organisateurs ayant reçu un accord de financement dans le cadre du plan de reprise et de résilience.

Il n'y a donc, à ce jour, aucun retard qui nous fasse craindre que les délais pourraient ne pas être respectés, mais cela n'empêche que nous restions vigilants.

Concernant la communication envers les pouvoirs organisateurs, en plus de la traditionnelle circulaire envoyée par le canal PO habituel, l'Administration a mis en place des séances d'information pour accompagner au mieux les pouvoirs organisateurs qui souhaitent se porter candidat à l'un des appels à projets.

Pour la question de la simplification administrative, nous avons mis en place une plateforme informatique afin de soumettre les projets ; cela permet aux pouvoirs organisateurs de suivre un processus cadré tout au long de la candidature. Cette plateforme permet par ailleurs aux pouvoirs organisateurs de resoumettre une même candidature dans plusieurs appels à projets sans avoir à tout recommencer depuis le début.